

Le pacte social est rompu !



Le pacte social

Au plan de la Nation, le pacte social pourrait se définir comme l'acceptation par chaque individu de limiter les libertés qu'il pourrait exercer et les avantages matériels qu'il pourrait obtenir individuellement, dans le cadre de l'exercice d'une liberté absolue et sans partage. Le citoyen accepte volontairement cette limitation pour autant qu'il est persuadé que c'est bénéfique pour le plus grand nombre au nom d'une solidarité nationale.

Cette acceptation est une sorte de contrat implicite qui lie chaque individu aux autres et par lequel il respecte les lois et reconnaît comme légitime ses représentants politiques qui les votent et les autorités qui sont nommées par ces derniers.

Il faut aussi préciser que le personnel politique ne sera entendu que dans la mesure où il est reconnu comme représentant effectivement le Peuple souverain qui détient en dernier ressort la souveraineté dans un régime républicain.

L'observateur le moins averti constate sans difficulté que cela ne correspond plus et, cela, depuis plusieurs années, à la situation objective de la démocratie française.

Quelques indices :

- Le taux d'abstention aux élections qui ne cesse de croître : 54% aux dernières législatives en 2022 par exemple.
- La montée des votes extrêmes dont les candidats promettent abondamment, souvent, de façon démagogique et irresponsable dans une perspective électoraliste.
- La défiance à l'égard du personnel politique dans sa capacité à représenter ceux qui les ont élus et à tenir les promesses faites (dans la dernière enquête du CEVIPOF les politiques sont ceux, à l'égard de qui, les sondés expriment le taux de défiance, le plus élevé : 70%)
- Le refus quasi systématique de toute réforme par une large part de l'opinion, réforme pourtant économiquement justifiée, comme celle en cours pour les retraites. Cette réforme est cependant perçue comme inégalitaire, entre autres parce qu'elle impose le même report de l'âge de départ à toutes les CSP alors que pour les 2 dernières CSP l'espérance de vie est inférieure de 8 ans pour les hommes et 5 ans pour les femmes par rapport aux CSP les plus élevées(1)
- Toute réforme qui se traduit par un effort supplémentaire immédiat est rejetée car analysée comme injuste en l'absence de vision d'un futur plus juste et plus solidaire.

Le constat fait, quelques causes potentielles :

- La quasi absence des CSP correspondants aux ouvriers et employés dans le personnel politique avec même, une dégradation récente (2)
- Un Parlement jaloux de ses prérogatives et qui prétend à l'exclusivité de la représentation nationale et, supporte, plus qu'il ne soutient, les initiatives du Président, comme « le grand débat, ou la Convention Citoyenne sur le climat ».

**Document de réflexion à discuter, à compléter,
Gérard Baratier janvier 2023**

Le pacte social est rompu !



- Un débat politique outrancier et à des fins trop souvent électoralistes qui exclut le plus souvent tout compromis.
- Un mode de scrutin majoritaire qui ne permet pas la constitution de majorité plurielle sur la base d'un programme préalablement négocié entre les partis avant le scrutin. Tout autre chose est la situation actuelle de l'Assemblée Nationale où le parti du Président qui est minoritaire doit se trouver des alliés . Au lieu d'un contrat programme qui engage les partis, là, c'est un marchandage sous contrainte qui fait adopter un texte minimal.
- Une fonction Présidentielle hypertrophiée qui trop souvent donne à croire qu'il est seul à savoir ce qui est bon pour les français, que les ministres sont des exécutants, qu'il peut tout.

Il faut faire une place particulière parmi les causes de la rupture du pacte social à l'entreprise et à l'école.

- Bien souvent, en entreprise, il faut faire le constat que les rapports entre les acteurs se réduisent aux rapports contractuels du contrat de travail. La création du CSE (Comité Social et Économique) n'a pas donné aux salariés un réel pouvoir de participation à la gestion de l'entreprise et en particulier à la gestion du personnel, au-delà, du contrôle du respect du droit du travail et des règles en vigueur pour l'hygiène et la sécurité. Dans les grandes entreprises où le pouvoir réel appartient aux actionnaires, souvent des groupes financiers, le personnel ne se sent pas partie prenante des choix stratégiques qui sont faits. Les syndicats ont perdu au fil des élections professionnelles, toute représentativité dans le secteur du privé et sont devenus des relais des partis politiques quand ils ne se substituent pas à eux. Par ailleurs, ils sont régulièrement débordés par des mouvements spontanés.
Chacun essaie de « tirer la couverture à lui » que ce soit individuellement ou collectivement par groupes ou catégories socio-professionnelles.
- A l'école, l'ascenseur social ne fonctionne plus et elle perpétue les inégalités économiques à quelques exceptions près toujours mises en avant (4) Les enfants dont les parents ont les CSP les plus basses se retrouvent en très grande majorité regroupés dans l'enseignement public où les effectifs pléthoriques par classes ne permettent pas l'application de parcours et d'une pédagogie différenciée.
Les fils d'ouvriers et des employés ont statistiquement beaucoup moins de possibilités que ceux des cadres d'accéder aux professions les plus considérées au plan social. Ainsi 66% des enfants de cadres, professions intermédiaires et indépendants sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 33% des enfants d'ouvriers et d'employés (3)

Une part importante et croissante de la population estime que la société française est organisée de façon injuste (vote extrême à la dernière présidentielle : 41%) et qu'elle n'a aucune prise sur les orientations principales du pays et donc sur son avenir : les injustices prévalent dans l'accès aux filières de réussite sociale dans l'enseignement, l'impact du renchérissement de l'énergie frappe plus lourdement les catégories sociales les moins favorisées, les élites contrôlent le pouvoir politique etc ...

Le pacte social est rompu !



Quelles pistes pour « refonder le contrat social » :

- La réforme de nos institutions politiques pour un rééquilibrage des pouvoirs entre le Président, Le Parlement et les Citoyens est un préalable.
D'autres Pays à qui l'histoire a appris à se méfier des excès de pouvoirs d'un individu peuvent nous inspirer : pouvoirs régionaux accrus, dont le pouvoir financier, scrutin mixte intégrant de la proportionnelle pour le Parlement, Président devenant un arbitre et un gardien de la constitution, mixité sociale minimale obligatoire dans les listes de candidats qui se présentent aux élections.
- La réforme de la gouvernance des entreprises est aussi un chantier prioritaire et ce ne sont pas les réformes de la participation et de l'intéressement ou les primes diverses, avantages financiers, qui profitent surtout aux salariés des grands groupes, qui amorcent cette réforme.
Là-aussi, d'autres pays voisins montrent la voie avec une consultation obligatoire et un droit de recours pour tout ce qui concerne le social dans l'entreprise (salaires, embauche, licenciement, à minima) et une vraie cogestion dans les entreprises de plus de 1000 salariés.
De même dans notre pays le capital de la plupart des grandes entreprises est détenu par des groupes financiers (fonds de pension, capital -risker).
Leur logique quasiment exclusivement financière, à court terme ,pour revendre plus cher ce qu'ils ont acquis, ne permet pas une stratégie longue donc une visibilité de l'avenir qui soit lisible pour les salariés.
Certes les règles européennes sur la concurrence s'imposent, mais, l'Allemagne ou les Pays bas ont bien réussi à maintenir un vrai tissu d'entreprises familiales y compris des géants comme BOSCH ou LIDL...
- Enfin mais ce n'est pas limitatif, il y a l'école. Elle est sans cesse réformée mais les résultats ne sont pas là (cf. les diverses évaluations des niveaux de connaissance dans les pays européens). Quelques pistes à creuser : Le nombre d'élèves par classe qui est très supérieur à celui des pays les mieux classés, la disparité des CSP parentales entre le privé et le public dans de nombreuses zones, les salaires très inférieurs des enseignants à ceux pratiqués par les pays, les mieux classés, il est vrai, avec des exigences plus fortes, en termes de temps de travail et de cumul de matières.

Le pacte social est rompu !



Pour conclure :

La situation et l'évolution des inégalités dans notre pays qu'elles soient économiques ou dans la possibilité d'orienter son avenir (à priori espéré meilleur) ne sont pas satisfaisantes.

La monopolisation du pouvoir politique par les élites qui est d'ailleurs une des conséquences des inégalités scolaires selon les origines de CSP des élèves favorisent leur perception comme complices des plus aisés. Les partis extrêmes ont alors un champ libre pour des propositions démagogiques qui promettent des lendemains qui chantent aux moins aisés.

Cette problématique dépasse largement les revendications pour un meilleur salaire.

Les gestes financiers pour atténuer les effets des bouleversements économiques en cours en par nature limités en raison de la contrainte budgétaire répondent insuffisamment à ce malaise.

C'est en effet une redistribution du pouvoir qu'il soit politique ou économique (dans l'entreprise) qui est revendiqué, en particulier, par les jeunes générations.

La fiction d'une société qui donnerait les mêmes chances à chacun est tombée en même temps que la fiction d'un libéralisme économique sans contraintes qui permettrait par le libre jeu des marchés d'atteindre un point d'équilibre. Le dérèglement climatique, les inégalités de chance selon les CSP d'origine, les « bulles » des marchés financiers ou des matières premières, les dérives de notre système de santé, sont quelques-uns des mauvais fruits de ce libéralisme pas assez encadré.

La crise du Covid a remis en avant le rôle indispensable de l'État comme régulateur et garant de la pérennité de nos sociétés.

Il faut des réformes audacieuses de nos institutions politiques et dans l'entreprise pour que beaucoup de nos concitoyens qui ne se reconnaissent plus dans notre société, adhèrent à nouveau, à un projet collectif et acceptent les efforts qui seront demandés à chacun, par les défis que nous affrontons.

Les tentatives de réforme en cours ne sont pour l'essentiel que des modifications à la marge des lois en vigueur et faute d'audace et de majorité parlementaire se traduisent par un alignement sur le plus petit dénominateur afin d'obtenir des majorités de circonstance. Elles se traduiront cependant par des conflits sociaux à répétition et feront qu'il existera une forte probabilité pour que les prochaines élections mettent au pouvoir les représentants du populisme et de la démagogie.

(1) Site INSEE

(2) Site Assemblée nationale

(3) Site Enseignement supérieur

(Cet article n'aborde pas volontairement par quelles voies, les réformes préconisées pourraient être engagées. Ce travail de stratégie politique mais aussi de faisabilité législative appartient à ceux qui en ont la compétence et le pouvoir de le faire.)

**Document de réflexion à discuter, à compléter,
Gérard Baratier janvier 2023**